



K A F O U D A L



**Revue des Sciences Sociales
de l'Université Peleforo Gon
Coulibaly de Korhogo**



**« KAFOULDAL » LA REVUE DES SCIENCES SOCIALES DE L'UNIVERSITE
PELEFORO GON COULIBALY**

CONSEIL SCIENTIFIQUE INTERNATIONAL

- Alphonse Yapi-Diahou**, Professeur titulaire de Géographie (Université Paris 8)
Cel : 0033668032480 ; Email : yapi_diahou@yahoo.fr
- Jérôme Aloko-N'guessan**, Directeur de Recherches à l'Université Félix Houphouët-Boigny, email : poitoucharente@gmail.com
- Koffie-Bikpo Céline Yolande**, Professeur titulaire de Géographie (Université Félix Houphouët-Boigny), email : bikpoceline@yahoo.fr
- Brou Emile Koffi**, Professeur Titulaire de Géographie (Université Alassane Ouattara, UFR CMS)
- Da Dapola Evariste Constant**, Professeur titulaire de Géographie à l'Université Ouaga 1 Professeur Joseph Ki-Zerbo (Burkina Faso), 06 BP : 9800 Ouagadougou 06, E- mail : evaristeda@gmail.com
- Maïga Alkassoum**, Professeur Titulaire de Sociologie, Université Ouaga I Professeur Joseph Ki Zerbo (Burkina Faso)
- Diomandé Dramane**, Professeur titulaire d'Hydrobiologie, Université Peleforo Gon Coulibaly)
- Dedy Seri Faustin**, Maitre de Recherche de Sociologie, Université Félix Houphouët-Boigny
- Edinam Kola**, Professeur Titulaire de Géographie, Université de Lomé (Togo), email : edikola@yahoo.fr
- Anoh Kouassi Paul**, professeur titulaire de Géographie, Université Félix Houphouët-Boigny, email : anohpaul@yahoo.fr
- Maurice Boniface Mengho**, Géographe ruraliste, Professeur titulaire, (Université de Brazzaville (République du Congo), BP 13 097 Brazzaville, email : maumautina@gmail.com
- Koné Issiaka**, Professeur Titulaire de Socio-Anthropologie des Organisations (Université Jean Lorougnon Guédé de Daloa), BP 150 Daloa, email : koneissiaka1@gmail.com
- Dossou Guedegbe Odile**, Professeur Titulaire des Universités (CAMES) Doyen de la Faculté des Sciences Humaines et Sociales (FASHS) Université d'Abomey-Calavi (Bénin)
- Machikou Nadine**, Professeure titulaire de Science Politique, Université Yaoundé 2 (Cameroun)
- Assi Kaudjhis Joseph**, Professeur Titulaire de Géographie (Université Alassane Ouattara)
- Yoro Blé Marcel**, Professeur Titulaire d'Anthropologie et de Sociologie, Université Félix Houphouët-Boigny
- N'Goran François**, Directeur de Recherche de Sociologie, Université Alassane Ouattara
- Gbodje Sékré Alphonse**, Professeur titulaire d'histoire, Université Peleforo Gon Coulibaly, email : sekrealphonse@yahoo.fr, Cel : 47649099

COMITÉ ÉDITORIAL

Directeur de Publication

Prof Brou Emile Koffi (Université Alassane Ouattara, UFR CMS) Cel. : (225) 05 92 89 93 ; email : koffi_brou@yahoo.fr

Rédacteur en Chef

Konan Kouamé Hyacinthe

Rédacteurs en Chef Adjoints

Guehi Zagocky Euloge

Kra Kouadio Joseph

Correspondance : revuekafoudal@gmail.com

konanhyacinth@gmail.com

<https://www.univ-pcg.edu.ci>

Comité de lecture international

- Aboubakar Kissira**, Maitre de conférences de Géographie, université de Parakou (Benin)
- ALLA Della André**, Maître de conférences de Géographie, Université Félix Houphouët Boigny de Cocody (Côte d'Ivoire)
- Akou Loba Franck Valérie**, Maitre de Conférences, Université Felix Houphouët-Boigny, (Côte d'Ivoire)
- Koffi Yao Jean Julius**, Maitre de Conférences, Université Alassane Ouattara, (Côte d'Ivoire)
- Nassa Dadié Axel Désiré**, Maitre de Conférences, Géographie, Université Félix Houphouët-Boigny de Cocody (Côte d'Ivoire)
- Diakité Moussa**, Maitre de Conférences, Géographie, Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire)
- Mazou Hilaire**, Maitre de Conférences de Sociologie, Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire)
- Yassi Assi Gilbert**, Maitre de Conférences de Géographie, École Normale Supérieure, (Côte d'Ivoire)
- Gnabro Ouakoubo Gaston**, Maitre de Conférences, Histoire, Université Peleforo Gon Coulibaly Korhogo (Côte d'Ivoire)
- Dayoro Zoguehi Kevin**, Maitre de Conférences de Sociologie, Université Felix Houphouët- Boigny, (Côte d'Ivoire) Université Felix Houphouët- Boigny, (Côte d'Ivoire)
- Kouassi Siméon**, Maitre de Conférences d'Archéologie, Université Felix Houphouët- Boigny, (Côte d'Ivoire)
- Moundza Patrice**, Maitre de Conférences, Géographie, Université Marien N'Gouabi (Congo)
- Kouamé Atta**, Maitre de Conférences, Anthropologie Biologique, Université Felix Houphouët- Boigny, (Côte d'Ivoire)
- Djané Kabran Aristide**, Maitre-assistant, Socio Anthropologie Université Peleforo Gon Coulibaly Korhogo (Côte d'Ivoire)
- Kessé Blé Adolphe**, Maitre-assistant, Science Politique, Université Peleforo Gon Coulibaly Korhogo (Côte d'Ivoire)
- Koffi Yeboué Stéphane Koissy**, Maitre-assistant, Géographie, Université Peleforo Gon Coulibaly Korhogo (Côte d'Ivoire)

« Les opinions exprimées dans les différents articles sont celles de leurs auteurs et nullement de Kafoudal ».

La revue des Sciences Sociales « *Kafoudal* »

Secrétariat : Unité de Formation et de Recherche des Sciences Sociales
Université Peleforo Gon Coulibaly, Korhogo, 1328 Korhogo, Côte d'Ivoire
ISSN : 2663-7596 Cel : +225 07 255 083 E-mail : revuekafoudal@gmail.com

**KAFODAL**
La revue des Sciences Sociales de l'Université Peleforo Gon Coulibaly de Korhogo

SOMMAIRE

Joseph ITOUA : LE CONFLIT FRANCO-BELGE DANS LE BASSIN DE L'OUBANGUI DE 1885 À 1887.....	11-25
GUEHI Zagocky Euloge Dalloz, MAZOU Hilaire Gnazebo, AMALAMAN Djedou Martin : LE CORPS ET LA SEXUALITÉ DES LYCÉENNES ET COLLÉGIENNES : UN AUTRE REGARD SUR LES GROSSESSES EN MILIEU SCOLAIRE DE CÔTE D'IVOIRE.....	26-39
Francelet Gildas KIMBATSA, Jean Luc MOUTHOU, Bruno MIFOUNDOU, Laurel F. S. BAKANAHONDA : LA PRECARITE DANS LE QUARTIER PERIPHERIQUE DE MPIERE-MPIERE (ARRONDISSEMENT 7 MFILOU, BRAZZAVILLE-CONGO).....	40-57
YAO Kouassi Ernest, MLAN Konan Séverin, N'GOTTA Kouadio Yao Guerschom : L'IMPACT ENVIRONNEMENTAL DE L'INTEGRATION DES VILLAGES PERIURBAINS PETIT ZAKOUA, SAPIA ET TAGOURA À LA VILLE DE DALOA (CENTRE-OUEST, CÔTE D'IVOIRE)	58-74
Benoît TINE, Nfansou Victor DIATTA : EFFETS DE LA MONETARISATION DES ECHANGES SOCIAUX DANS UN CONTEXTE D'ECONOMIE DU CANNABIS EN CASAMANCE	75-103
KAMBIRE Sambi : DYNAMIQUE DES PAYSAGES ET DÉVELOPPEMENT DURABLE : QUELLES INTERACTIONS DANS LE NORD-EST IVOIRIEN ? L'EXEMPLE DES TRANSFORMATIONS DES MILIEUX À NYAMOIN (DOROPO)	104-115
Moussa KONE : RADIOGRAPHIE DES INVESTISSEMENTS DE L'ENTREPRISE DE GESTION DE LA MINE D'OR DE TONGON DANS LES VILLAGES PERIPHERIQUES-KORHOGO.....	116-130
Judith Eric Georges YETONGNON, Toundé Roméo Gislain KADJEBIN : INFLUENCE DES MODES D'ACCES A LA TERRE SUR LES RENDEMENTS AGRICOLES DANS LA COMMUNE DE ZE AU SUD DU BENIN.....	131-145
OUATTARA Seydou, OUATTARA Drissa : FORMES DE MOBILITÉS ET INSCRIPTIONS SPATIALES D'UNE OFFRE DE TRANSPORT ROUTIER COLLECTIF À ADIAKE, UNE VILLE CÔTIÈRE IVOIRIENNE.....	146-159
DOSSO Ismaïla : LE E-COMMERCE À KORHOGO : USAGES ET IMPLICATIONS SOCIOÉCONOMIQUES ET SPATIALES.....	160-177

Bazoumana DIARRASSOUBA, Sidoine Angby Koffi YAO, Alain Gnakouri TOHOURI : **MICRO-ENTREPRISES DE TRANSFORMATION DES PRODUITS VIVRIERS LOCAUX ET DÉGRADATION DE L'ENVIRONNEMENT URBAIN À BOUAKÉ (CÔTE D'IVOIRE)**178-194

Emilia M. AZALOU TINGBE : **FEMMES ET MICROCREDIT À PORTO-NOVO (BENIN)**
.....195-206

SORO Nambégué, ZEHE Frank Monnean, SROHOROU Bernard : **IMPACT DE LA VARIABILITE PLUVIOMETRIQUE SUR LA CEREAUCULTURE DANS LE DEPARTEMENT DE BOUAKE (CENTRE DE LA COTE D'IVOIRE)**207-219

ALEBY Aleby Hermann Dimitri, AKOUE Amiri Saint-Luc Dieudonné, GBODJE Jean-François Aristide, BECHI Grah Félix : **L'AMÉLIORATION DES PRATIQUES DE GESTION ÉCONOMIQUE CHEZ LES PRODUCTEURS CERTIFIÉS DE CACAO DANS LE DÉPARTEMENT D'AGBOVILLE (CÔTE D'IVOIRE)**220-241

FEMMES ET MICROCREDIT À PORTO-NOVO (BENIN)

Emilia M. AZALOU TINGBE

*Département de Sociologie-Anthropologie
Université d'Abomey-Calavi (UAC), Bénin
Email : emiliamawougnon@gmail.com*

Résumé

Depuis le début des années 2000 où de nombreux travaux de recherche ont démontré le visage féminin de la pauvreté en Afrique et dans le monde, les gouvernements de chaque pays, comme le Bénin, ont conçu des programmes d'insertion des femmes dans les activités économiques. Les institutions de microfinance ont alors connu un essor important dans la création et la productivité. L'objectif de cette recherche est d'étudier les enjeux du recours aux microcrédits par les femmes de la commune de Porto-Novo.

Cette recherche est plus qualitative que quantitative et s'est déroulée dans les arrondissements de la commune de Porto-Novo. La démarche méthodologique a consisté en la collecte des données auprès des Institutions de Micro Finance (IMF) et des bénéficiaires de microcrédits, le traitement des données et l'analyse des résultats. Un échantillon de 125 acteurs, dont les femmes bénéficiaires et les agents des institutions de microfinance constitué par choix raisonné, a été retenu après saturation des informations. L'analyse des résultats s'inspire des théories de l'utilitarisme et de l'analyse stratégique.

Il ressort des résultats que près de 83 % des femmes bénéficiaires affirment que l'adhésion aux services des IMF est beaucoup plus simple que dans les structures bancaires. Les déterminants qui influencent le recours ou l'adhésion à une structure de microfinance varient d'un individu à un autre et portent sur le taux d'intérêt, l'accès facile au crédit et la proximité géographique de l'institution. Dès l'obtention des crédits, les bénéficiaires renforcent leurs activités de base ou développent d'autres activités génératrices de revenus.

Mots-clés : femmes, microcrédits, Activités génératrices de revenus, développement, Porto-Novo

Abstract

Since the beginning of the 2000, when many research works have demonstrated the female face of poverty in Africa and in the world, the governments of each country, like Benin, have designed programs to integrate women in the activities economic. Microfinance institutions then experienced significant growth in creation and productivity. The objective of this research is to study the issues of the use of microcredit by women in the municipality of Porto-Novo.

This research is more qualitative than quantitative and took place in the districts of the municipality of Porto-Novo. The methodological approach consisted in collecting data from MFIs and microcredit beneficiaries, data processing and results analysis. A sample of 125 actors, including women beneficiaries and agents of microfinance institutions constituted by reasoned choice, was retained after information saturation. The results analysis draws on theories of utilitarianism and strategic analysis.

The results show that almost 83% of women beneficiaries say that joining MFIs is much easier than in banking structures. The determinants that influence the use or adherence to a microfinance structure vary from one individual to another and relate to the interest rate, the easy access to credit and the geographical proximity of the institution. As soon as the credits are obtained, the beneficiaries reinforce their core activities or develop other income-generating activities.

Keywords: women, micro-credits, income generating activities, development, Porto-Novo

Introduction

Le secteur financier africain est devenu ces dernières années plus complexe et plus autonome. Le monopole des banques de développement et des projets en matière de distribution de crédits ruraux appartient maintenant au passé. Pour Y. Fournier et A. Ouédraogo (1996 : p. 67) : « de nouvelles formes d'organisations plus proches des populations se développent, les Coopératives d'Épargne et de Crédit (COOPEC) contribuent au renouvellement de la problématique financière locale, de l'épargne locale et des distributions de petits crédits à leurs membres ».

L'Organisation des Nations Unies (ONU), dans sa vision d'éradication de la pauvreté dans le monde entier a identifié la promotion de la microfinance comme étant l'un des facteurs pouvant contribuer à l'atteinte de cet objectif. C'est à cet effet que l'année 2005 fut décrétée année internationale de microcrédit.

Au Bénin, l'histoire de la microfinance a été marquée par quatre (4) périodes qui coïncident avec les différents types/modes de gouvernements connus : la période révolutionnaire (1975 à 1989), suivie de celle du renouveau démocratique (1990 à 2006) dissociable de la période du changement (2006 à 2016) et de la rupture (2016 à ce jour). Les gouvernements des deux dernières périodes ont fait de la microfinance un cheval de lutte contre la pauvreté. Dans ce cadre, ils ont initié et mis en œuvre un certain nombre d'actions, notamment la création d'un ministère spécialement dédié à la microfinance ; adopté un document de politique nationale pour le Développement de la Microfinance ; créé et opérationnalisé deux Fonds (le Fonds National de la Microfinance (FNM) et le Fonds National de la Promotion de l'Entreprise et de l'Emploi des Jeunes (FNPEEJ) et le Programme de «Micro Crédit aux Plus Pauvres » (MCPPE).

Le Bénin, sur le plan de la promotion des systèmes financiers décentralisés est l'un des pays les plus dynamiques d'Afrique de l'Ouest. Ceci s'explique par la multiplication de ces institutions dans le pays ainsi que l'accompagnement significative de celles-ci par le pouvoir public. Ainsi, l'Etat a créé le Fond National de la Microfinance qui est placé sous la tutelle du Ministère en charge du travail, de la fonction publique et des affaires sociales pour accompagner d'une part les systèmes financiers décentralisés et d'autre part les couches les plus vulnérables à travers sa politique de microcrédit aux plus pauvres. Il faut également souligner que pour une meilleure collaboration entre les acteurs du secteur et le pouvoir public, une

association des acteurs du secteur de la micro finance a été créée en 2005. Il s'agit de l'association des professionnels du secteur de la microfinance appelée « Consortium Alafia ». Cette association a été créée en respect des dispositions de la loi n° 040-94 dite loi PARMEC (1994). Compte tenu de la sensibilité de ce secteur et des dégâts qu'a causé l'affaire ICC SERVICES, il a été créé une instance de surveillance de tous les systèmes financiers décentralisés au Bénin. Il s'agit de l'Agence Nationale de Surveillance des Systèmes Financiers Décentralisés (ANSSFD). L'objectif de cette structure est l'identification et la fermeture des structures de microfinance qui exercent dans l'illégalité (G. Vodounon, 2018 : p. 35).

Dans la commune de Porto-Novo, la microfinance formelle est pratiquée par des institutions structurées dont les activités sont officiellement reconnues par l'Etat. Ce sont des institutions comme l'Association pour la Promotion et l'Appui au Développement des Micro-Entreprises (PADME), Vital Finance, le réseau de la Fédération des Caisses d'Epargne et de Crédit Agricole Mutuel (FECECAM), Convergence 2000, etc., qui octroient généralement des crédits allant de 20.000 à 5.000.000 FCFA. Dès lors, il se pose la question de savoir, quels sont les enjeux du recours aux microcrédits par les femmes de la ville de Porto-Novo? Il s'agit d'analyser les effets réels des crédits reçus par les bénéficiaires sur leur bien-être social, et d'appréhender leurs aspirations dans une perspective développementiste. Il en ressort comme hypothèse principale que le microcrédit participe de l'amélioration des conditions de vie des bénéficiaires à Porto-Novo.

1. Approche méthodologique

Les approches qualitative et quantitative sont utilisées dans le cadre de cette recherche. La recherche documentaire, l'observation à l'aide d'une grille d'observation et l'entretien sur la base de questionnaire et de guide d'entretien sont les principales techniques de collecte de données utilisées sur le terrain. Pour définir l'échantillon de base à la recherche, deux méthodes ont été combinées. Dans un premier temps, la méthode empirique est utilisée pour tirer au sort les IMF qui feront partie de l'échantillon. Ensuite, la méthode aléatoire est utilisée pour choisir les individus de l'échantillon. Il s'agit de prendre au hasard tout adhérent de l'IMF choisie. Au total cent quinze (115) bénéficiaires ont été interrogées. La taille de l'échantillon a été définie a posteriori, après la saturation des réponses données par les personnes interrogées. A cet effectif viennent s'ajouter les agents des IMF et les autorités locales. Sur 25 personnes interviewées, toutes ont participé au moins une fois à un programme de microfinance. En somme, 125 personnes ont été interrogées, soient 115 bénéficiaires et 10 personnes ressources.

Les données et informations collectées de janvier à mai 2019, ont été dépouillées manuellement, puis comptabilisés (pourcentage et moyennes) ; ce qui a conduit à l'élaboration de tableaux statistiques grâce aux logiciels informatiques (Word, Excel), pour illustrer les résultats de la recherche. L'analyse des résultats s'articule autour de

l'identification, l'évaluation et l'analyse des effets des microcrédits. Pour ce qui est de l'évaluation des impacts, elle est réalisée par rapport aux indicateurs d'impacts retenus dans le cadre de ce travail. L'analyse de l'impact de la microfinance dans le cadre de cette recherche prend en compte deux grands courants de mesure de l'impact. Ces courants sont les fruits des deux approches générales du microcrédit dont l'une qualifiée d'institutionnaliste ou minimaliste, d'une part et l'autre dite maximaliste ou welfariste qui s'intéresse au bien-être des populations concernées, d'autre part (J. Morduch (2000), cité par A. Ayayi et C. Lemaître, 2008 : p. 14).

En effet, l'approche institutionnaliste, comme le précise G. Woller et al. (1999), cité par M. DIOUF (2012 : https://www.memoireonline.com/08/15/9251/m_Performance-sociale-et-viabilite-financiere-des-IMF-au-Senegal17.html), privilégie la création d'institutions financières vouées à servir des clients qui ne sont pas servis ou qui le sont insuffisamment par le système financier formel. Pour les institutionnalistes, l'IMF qui augmente sa clientèle et enregistre des taux élevés de remboursement, ne dépend plus des subventions mais est en mesure de couvrir ses coûts. Ce qui prouve que les clients sont satisfaits des services. Sa performance financière peut être privilégiée par rapport à l'impact sur les bénéficiaires.

En revanche, la logique dite du « bien-être » vise à aller plus en profondeur afin d'évaluer l'impact de la microfinance sur l'ensemble des bénéficiaires. Dans ce cas, on ne s'interroge pas sur la question du nombre de clients atteints, comme le fait la théorie précédente, mais plutôt sur le type de clients ciblés et sur l'adéquation entre leurs besoins et les services offerts. Bien que son coût soit plus élevé en termes de financement et de procédé, cette manière de procéder est particulièrement intéressante parce qu'elle se fonde sur les besoins de management des institutions de microfinance. Ces deux courants d'analyse des impacts du microcrédit sont appuyés par les théories de l'utilitarisme et de l'analyse stratégique.

Par ailleurs, l'approche prospective s'inspire des aspirations des bénéficiaires par palier en profondeur de la réalité sociale selon Gurvitch. Ces paliers regroupent six (06) domaines à savoir l'Economie, le Social, le Politique, l'Environnement, la Culture et la Technologie (ESPECT).

2. Résultats

2.1. Facteurs d'adhésion aux services des IMF

Les déterminants qui influencent le recours ou l'adhésion à une structure de microfinance varient d'un individu à un autre. Ces déterminants portent sur le taux d'intérêt, l'accès facile au crédit et la proximité géographique de l'institution. Les IMF proposent des conditions beaucoup plus faciles et accessibles au grand nombre contrairement aux banques classiques.

Il ressort des résultats des travaux de terrain, que près de 83 % des femmes bénéficiaires affirment que l'adhésion aux services des IMF est beaucoup plus simple

que dans les structures bancaires. En général, pour être membre d'une institution de microfinance, il faut :

- être de bonne moralité ;
- présenter une pièce d'identité ou un document tenant lieu ;
- s'acquitter des droits d'adhésion non remboursables fixés généralement à 5000F CFA ;
- souscrire au moins une part sociale de 5000F CFA ;
- exercer une activité finançable par l'IMF ;
- suivre les formations pour la gestion du crédit.

Pour les crédits de groupe, il faut aussi être de nationalité béninoise, et :

- se mettre en groupe de trois (03), cinq (05) ou vingt (20) en moyenne ;
- dégager un représentant ;
- suivre des formations pour la gestion du crédit ;
- fournir deux (02) photos d'identité pour les personnes physiques et deux photos par mandataire désigné pour les personnes morale.

Après ces formalités, ils bénéficient des micro-crédits qui sont ensuite distribués aux membres du groupement. Il existe également des crédits individuels mais avec des garanties allégées.

Pour 75% des personnes ressources interrogées, les IMF demandent un aval moral, des avaliseurs salariés, un aval sur foncier, véhicule, moto, biens mobiliers ou immobiliers, etc. avant d'accorder un crédit. Dès l'obtention des crédits, les bénéficiaires renforcent leurs activités de base ou développent d'autres activités génératrices de revenus.

2.2. Mécanisme de gestion des microcrédits par les femmes

Dans la commune de Porto-Novo, les clients des IMF se comptent aussi bien parmi les hommes que parmi les femmes avec une forte proportion de femmes bénéficiaires (80% environ). C'est cela qui justifie l'intérêt porté dans cette recherche à cette catégorie de bénéficiaires. Ces clients ont accès aux microcrédits soient individuellement, soient au sein des groupements dans lesquels ils exercent des activités économiques. Les activités financées sont entre autres, le commerce des produits agricoles, la restauration, la vente des tissus et les produits de consommation, l'agriculture, les activités des transports, etc.

Le bénéficiaire d'un crédit individuel s'applique à respecter les recommandations reçues lors de la formation en ce qui concerne la gestion de la clientèle pour une bonne vente et l'organisation pour un bon remboursement. En effet, plusieurs bénéficiaires de microcrédits affirment être membre des tontines journalières ou mensuelles. Ceci leur permet de rembourser facilement leur dette à bonne date au niveau des IMF.

S'agissant des groupements féminins, c'est la responsable qui veille à l'application des recommandations reçues lors de la formation par chaque membre de son

groupement. A cet effet, il est organisé au sein du groupement des séances de concertation pour le suivi des activités de chaque membre pour anticiper sur d'éventuelles difficultés et apporter les solutions adéquates aux diverses préoccupations en vue de la bonne marche des activités. Des techniques de vente sont aussi partagées entre les membres et des tontines hebdomadaires ou journalières sont exigées. Toutes ces stratégies visent à renforcer la confiance entre les membres du groupement pour assurer le remboursement à terme.

3. Analyse des résultats

3.1 Microcrédits et amélioration des conditions de vie des bénéficiaires

3.1.1. Evolution des revenus des bénéficiaires

Les femmes bénéficiaires de microcrédits ont vu leurs revenus s'accroître. Cette augmentation de revenus diffère d'une catégorie d'activité commerciale à une autre. De façon générale, 80 % des personnes interrogées estiment avoir connu une amélioration (légère, moyenne ou grande) du niveau de revenus. Il convient de souligner que 70% des enquêtés n'ont perçu que des améliorations légères et moyennes et seulement 10% ont senti une forte amélioration. En effet, les niveaux moyens de crédit relativement bas, les rythmes de remboursement imposés et qui font diminuer le montant en capital chaque semaine ou chaque mois, la crise économique justifient que la majorité des personnes ne puisse pas en dégager des revenus substantiels.

Les catégories des femmes qui ont connu l'impact (impact léger, moyen et fort) du microcrédit sur le niveau de revenu sont surtout celles qui vendent les tissus, pages de tous genres, divers produits de première nécessité, etc., viennent ensuite les vendeuses des produits vivriers.

En général, la majorité des femmes bénéficiaires d'IMF utilisent leurs revenus pour satisfaire leurs besoins fondamentaux, notamment les soins de santé, la scolarité et l'apprentissage des enfants, l'alimentation, l'habillement et le loyer. Il faut noter qu'environ 50 % des bénéficiaires interrogées investissent leurs revenus pour accroître le capital. Les revenus sont parfois utilisés dans des domaines qui ne sont pas directement liés aux activités qu'elles mènent. Le tableau 1 récapitule le degré de satisfaction des femmes bénéficiaires de microcrédit.

Tableau 1 : Degré de satisfaction des femmes bénéficiaires de microcrédit

Satisfaction des besoins	Effectif	Pourcentage (%)
Non réponse	15	12
Totalement satisfait	0	0
Moyennement satisfait	70	56
Pas du tout satisfait	40	32
Total	125	100

Source : données de terrain, mai, 2018.

L'analyse des résultats du tableau 1 montre qu'aucune bénéficiaire interrogée ne déclare être totalement satisfaite par les microcrédits obtenus. De même, 56 % des bénéficiaires estiment qu'avec le microcrédit, leurs besoins ne sont que moyennement satisfaits ; tandis qu'elles sont 32 % à ne pas être du tout satisfaites par les microcrédits obtenus.

3.1.2. Evolution dans les relations sociales

Les microcrédits contribuent à l'amélioration des relations sociales, surtout au sein des couples. Ils peuvent être un facteur de consolidation ou de responsabilisation conjugale, mais aussi un facteur de division et de clivages. En effet, 70% des femmes interrogées estiment que leurs maris ont changé de comportement quand ils ont su qu'elles ont reçu un crédit. Dans certains cas, les maris ne donnent plus de l'argent pour la cuisine estimant que ces femmes devraient utiliser leurs prêts pour résoudre les problèmes du ménage (40%).

Toutefois, 15% des conjoints des femmes bénéficiaires sont devenus compréhensifs et 20% de femmes avouent que leurs maris leur demandent de plus en plus de l'argent. En somme, il ressort de l'analyse des résultats que les crédits octroyés ont aussi bien des effets positifs que négatifs sur les relations entre époux au sein du ménage. D'aucuns s'unissent pour mieux gérer les fonds tandis que la mésentente naît chez d'autres.

3.1.3. Difficultés liées à la gestion des microcrédits

Les difficultés rencontrées par les clients des institutions de microfinance varient d'une personne à une autre et d'une institution à une autre. Les institutions de microfinance, dans leur grande majorité, lient la défaillance des bénéficiaires à la mauvaise gestion et au détournement du crédit (à d'autres fins), à la faiblesse du pouvoir d'achat. Les défaillances sont également liées à l'inadéquation des conditions d'accès (taux d'intérêt élevé, délai de remboursement court, etc.) et aux réalités socio-économiques vécues par la population. Selon les résultats des travaux de terrain, 56 % des femmes bénéficiaires ont déclaré avoir déjà accusé au moins une fois de retard dans le remboursement de leur crédit. Les retards sont essentiellement dus à la faible rentabilité des activités, à la mévente, à d'autres raisons (voyage ; maladie, décès d'un parent etc.).

Ainsi, les femmes bénéficiaires sont frappées par le taux d'intérêt très élevé qui émiette les montants de crédits déjà insuffisants. En dehors de ces raisons, il faut noter que certaines situations sociales absorbent une partie ou la totalité des prêts. Un grand nombre de femmes clientes participent aux charges du ménage réduisant considérablement leur chance d'être financièrement autonome.

Les méventes et la faible rentabilité des activités s'expliquent par le fait que la majorité des femmes bénéficiaires de microcrédits vendent tous des articles semblables dans les mêmes marchés. Par conséquent, elles ont donc des difficultés pour écouler rapidement les produits en raison de la faible clientèle. Le

détournement des crédits est considéré comme la piste majeure dans la recherche des causes de l'augmentation du taux d'impayés. Le détournement de crédit de son objet initial est l'utilisation du crédit préalablement destiné à des investissements économiques, à des fins non économiques. De même, les crédits sont utilisés pour le remboursement d'autres dettes (par exemple, des prêts contractés auprès d'autres IMF).

L'un des problèmes qui encourage la mauvaise gestion des crédits est la question de la formation des bénéficiaires. Il ressort des résultats que 45 % des bénéficiaires interrogées affirment qu'elles n'ont fait l'objet d'aucun suivi après avoir reçu le crédit. Ce suivi devrait être fait par les chargés de crédit.

3.2 Les microcrédits au cœur du développement social

En considérant les microcrédits au cœur de la problématique du développement local, il s'agit de caractériser les aspirations des femmes bénéficiaires des microcrédits, et les conditions de leurs réalisations suivant le système ESPECT.

3.2.1. Sur le plan économique

Les femmes bénéficiaires de microcrédits aspirent à un mieux-être économique et estiment qu'il faut que dans les cas où certaines bénéficiaires se trouvent parfois confrontées à des difficultés qui les paralysent totalement dans leurs activités, les IMF étudient leurs cas et leurs proposent de nouveaux plans de relance de leurs activités. Dans ce sens, il importe que les femmes commerçantes bénéficiaires du microcrédit diversifient leurs secteurs d'activité. Ce qui est plus important, c'est de savoir bien gérer les activités. Cela peut aussi être l'une des solutions au problème de la mévente.

Dans le sens d'une meilleure gestion des activités, elles suggèrent l'initiation des programmes de formation, appuis et conseils techniques aux emprunteurs pour les aider à accroître leurs capacités de gestion. Il serait très intéressant que les IMF créent un volet qui aiderait les bénéficiaires à cesser de dépenser immédiatement les revenus issus de leurs activités et à épargner adéquatement. Car il a été constaté que les revenus issus de leurs activités sont directement utilisés pour la consommation dans le foyer alors que cela pourrait servir plus tard à financer d'autres activités. Cette épargne leur permettrait après d'investir dans des activités qui nécessiteraient plus de financement et d'évaluer aussi les bénéfices issus de leurs activités.

3.2.2. Sur le plan social

Sur le plan social, les femmes bénéficiaires aspirent à l'amélioration de leurs conditions de vie. Compte tenu de leur niveau d'instruction, elles estiment que les IMF doivent savoir que la recherche de la viabilité et la pérennité de leur activité, ne devraient pas les éloigner de l'objectif premier de la microfinance, qui est d'intégrer les exclus aux services financiers afin de lutter contre la pauvreté.

À la suite des résultats obtenus, il serait important que les IMF augmentent les montants qui sont accordés aux bénéficiaires compte tenu de la faiblesse du pouvoir d'achat et des récentes crises économiques et financières mondiales qui ont entraîné la hausse des prix des denrées alimentaires. Les IMF devraient également tenir compte des conditions de vie des bénéficiaires avant l'obtention des crédits, ce qui leur permettrait de savoir quel type de crédit accordé à chaque demandeur après une analyse approfondie de son environnement économique et social.

3.2.3. Sur le plan politique

Pour mieux accompagner le développement à la base, il faut rendre plus accessible l'alphabétisation à toutes les couches sociales notamment celles féminines, par la création de centres d'alphabétisation dans chaque arrondissement de la commune. Il faut surtout organiser la sensibilisation de la population, notamment les conjoints, sur l'importance de l'alphabétisation et la gestion des microcrédits. De plus, il serait bon de favoriser l'accès des femmes rurales à la microfinance par la création des conditions favorables d'octroi de crédits. Il s'agit d'assouplir les conditions qui autorisent les femmes rurales à bénéficier des crédits de la microfinance et surtout de revoir à la baisse le taux d'intérêt officiel du microcrédit et les modalités de son remboursement.

Les femmes bénéficiaires de microcrédits aspirent également au vote d'une loi sur la motivation et la sanction des femmes débitrices. Il faut aussi encourager la multiplication des groupements d'activités en renforçant l'aide en matériel de travail pour rendre plus productives les activités des groupements et amoindrir leurs souffrances.

Au titre des réformes nécessaires, il faudra faciliter l'accès aux microcrédits aux plus pauvres, et mettre en place un mécanisme pour faire augmenter le montant alloué, sans que le taux d'intérêt n'évolue. Une attention particulière devra être accordée aux femmes pauvres en milieu urbain afin d'avoir plus d'impact du microcrédit sur le revenu, le logement, l'éducation des enfants et la prise en charge des dépenses sanitaires.

Pour un meilleur accès aux crédits, les femmes bénéficiaires aspirent à l'assainissement du secteur par l'instauration des conditions de sécurité, l'émergence de sociétés privées et en particulier celles de microfinance. Ces conditions permettront aux IMF d'offrir de meilleurs services et à moindre coût aux populations démunies.

3.2.4. Sur le plan environnemental

Les femmes bénéficiaires de microcrédits aspirent à un environnement sain et la préservation des ressources naturelles. Ceci d'autant plus que pour la plupart, leurs activités sont tributaires des ressources naturelles. La préservation de ces ressources est alors, un gage pour la survie de leurs activités. De plus, elles déplorent les extrêmes et les variabilités climatiques actuelles qui font peser des incertitudes sur

leur cadre de vie. Certaines femmes déclarent prendre une part active dans la lutte contre l'utilisation des sachets plastiques non biodégradables.

3.2.5. Sur le plan culturel

Pour une meilleure rentabilité de leurs activités, les femmes rurales se doivent de prendre conscience de la nécessité de l'alphabétisation (elles représentent le maillon des AGR) et de la coopération. Elles doivent apprendre à s'organiser en association pour mieux se faire remarquer et faire valoir leur ingéniosité. En plus, elles sont tenues de renforcer les liens de solidarité entre les membres de groupements et motiver les autres acteurs à adhérer aux groupements tout en leur montrant que l'union fait la force et que le travail en groupe fait augmenter la productivité et par conséquent la rentabilité des activités.

3.2.6. Sur le plan technologique

De même, il faut sensibiliser les femmes rurales et leur donner des formations sur la gestion des ressources humaines et financières en vue de les aider à mieux planifier leurs activités et à élaborer des projets de développement. A l'ère de *l'homo technologicus*, il faut penser à développer le E-Money et le E-Banking, en se basant sur la nature et les caractéristiques de cette cible.

4. Discussion

La microfinance regroupe l'ensemble des services financiers adaptés aux personnes exclues du système bancaire classique, à cause de revenus trop faibles ou d'un manque de garanties. Les microcrédits alloués dans la ville de Porto-Novo visent des populations pauvres qui ont la volonté d'entreprendre une activité génératrice de revenus. Les résultats obtenus dans cette recherche corroborent ceux de I. Guérin (2001 : p.164), qui précise que la microfinance est un moyen pour les populations concernées, de s'émanciper grâce à une activité économique.

La microfinance ne s'adresse pas nécessairement à l'ensemble de la population d'un pays. Les femmes bénéficiaires de la ville de Porto-Novo estiment qu'elle leur est plus accessible que les banques, à cause du taux d'intérêt avantageux, des formalités administratives moins dépen-sières et le réseau de solidarité qu'elle génère. Le système de microcrédit permet ainsi de découvrir que les exclus du crédit bancaire classique sont comme les autres, dotés de l'esprit d'entreprise, de la capacité du jugement et qu'au surplus, ils remboursent plutôt mieux. C. Fouillet (2003) et F. Vincent (1999), p13,) étaient parvenus aux mêmes conclusions.

À Porto-Novo, le microcrédit est surtout une affaire de femmes, parce qu'elles sont les actrices principales du domaine commercial. Elles constituent la cible privilégiée des IMF. J. Hippolyte (2012 : p.35) avait fait les mêmes remarques. Les microcrédits obtenus auprès des IMF, permettent à terme, aux bénéficiaires de diversifier leurs activités et d'augmenter par conséquent leurs revenus en faisant des bénéfices substantiels ; ce qui leur permet d'améliorer leurs conditions de vie et par conséquent

celles de leurs familles. H. Talon (2001 : p.10) était parvenue aux mêmes conclusions. De même, l'avènement des microcrédits a changé les conditions de vie des femmes de Porto-Novo. Les étalages et magasins se sont multipliés et se sont renforcés avec l'arrivée de nouveaux produits obtenus grâce aux crédits. Ces résultats confirment ceux auxquels étaient parvenus G. Vodounon (2018 : p.45) à l'Université d'Abomey-Calavi.

Conclusion

Au terme de cette recherche, il est constaté que des efforts sont consentis par les institutions de microfinance pour améliorer la capacité des ménages et augmenter leur pouvoir d'achat. Les IMF jouent un rôle indéniable auprès des femmes bénéficiaires qui contribuent à la création de richesses additionnelles grâce à leurs activités. Le microcrédit est un créneau de financement des investissements et de la productivité des revenus des plus pauvres, et les femmes constituent la cible privilégiée des IMF, à cause de leurs aptitudes à mieux rembourser les crédits. Malgré le rôle crucial que jouent les IMF dans la vie des ménages désespérés, certains bénéficiaires gèrent mal les revenus et font faillite ou n'arrivent plus à rembourser. Ces situations sont souvent liées à une conjonction de facteurs. Ainsi, les microcrédits qui constituent un outil de lutte contre la pauvreté peuvent contribuer à l'enfoncement des bénéficiaires dans la pauvreté.

Références bibliographiques

- ATTALI Jacques, 2014, « Les nouveaux visages de la microfinance en Afrique », *Revue d'économie financière*, pp.243-257
- AYAYI Ayi, LEMAITRE Christine Noel, 2008, « Défis et perspectives de la recherche en microfinance », in 5ème Congrès de l'ADERSE : *Transversalité de la Responsabilité sociale de l'Entreprise*, Grenoble, France, hal-00760501
- DIOUF Moussa, 2012, https://www.memoireonline.com/08/15/9251/m_Performance-sociale-et-viabilite-financiere-des-IMF-au-Senegal17.html, consultée le 24/11/19, 15h20
- FOUILLET Cyril, 2003, « L'évaluation d'impact en microfinance: proposition d'une grille de lecture », in *Exclusion et liens Financiers - Rapport du Centre Walras*, p.561-592.
- FOURNIER Yves, Ouédraogo Alpha, 1996, « Les coopératives d'épargne et de crédit en Afrique. Historique et évolutions récentes ». In: *Tiers-Monde*, tome 37, n°145, p. 67-83.
- GUERIN Isabelle, 2006, « Microfinance et autonomie féminine », *Secteur de l'Emploi Organisation internationale du Travail*, Genève, 70 p.

- HIPPOLYTE Joanes, 2012, *Le microcrédit dans le programme de lutte contre la pauvreté chez les femmes au Bénin : mythe ou réalité?*, Université Laval - Québec, Bibliothèque de la Flash, 111 p.
- IGUE John, 2008, *Le Secteur informel au Bénin, état des lieux pour sa meilleure structuration*, projet d'appui au secteur privé; Laboratoire d'Analyse Régionale et d'Expertise Sociale: Cotonou, 54 p.
- MORDUCH Jonathan (1999), « The microfinance promise », *Journal of Economic Literature*, 37, p.1569-1614
- MPOTO Mankeni Pompon, 2011, *Analyse de l'impact des microcrédits dans l'activité des marchands, cas de la Mecregombe*, Université protestante au Congo - Gradué en administration des affaires et sciences économiques, 83 pages.
- PNUD, 2003, *Rapport national sur le développement Humain au Bénin*. Cotonou, chapitre 6, p. 107-134.
- TALON Honorine, 2001, *Femmes et développement de la microfinance, accès et gestion*. Cotonou, collection « Joie d'entreprendre », édition Ruisseau d'Afrique, 92/p.
- VINCENT, Fernand., 1999, "Le Microcrédit est-il un instrument de développement?", in mimeo, disponible sur internet . www.sunweb.ch/custom/fernand.vincent/Micro.htm, consultée le 25/08/2019, 20h15
- VODOUNON Gisèle, 2018, *Effets socio-économiques des activités des Institutions de Microfinance sur le Développement de l'Arrondissement d'Abomey-Calavi*, Mémoire de Licence de Géographie, DGAT/FASHS, Université d'Abomey-Calavi, 54 pages.
- WOLLER Gary, Dunford Christopher, and Warner Woodworth, 1999. « Where to Microfinance », *International Journal of Economic Development*, 1, pp. 29-64.